RAPPORT MISSION DE TERRAIN

« SECTEUR MOUVEMENTE DE LA PECHE AU SENEGAL ET SES CONSEQUENCES SUR LA MIGRATION »

OU

LA PÊCHE EN EAUX TROUBLES AU SÉNÉGAL ET SES CONSEQUENCES SUR LA MIGRATION

OU

VITALITE DE LA PÊCHE EN QUESTION : QUELLES CONSEQUENCES SUR LA MIGRATION AU SENEGAL ?

SOMMAIRE

Contexte et justification de la mission
Méthodologie de l'enquête
Spécificité des localités visitées

I. Situation de la pêche au Sénégal : Etat des lieux
1. Impact de la pêche sur l'économie locale
2. Gouvernance du secteur
a) Le Comité local de pêche artisanal (CLPA)
b) Le Centre de recherche et d'observation (CROT)
c) Le Centre de surveillance de la pêche
d) Les structures d'appui technique et financier
e) Les accords de pêche
f) Licences accordées aux pêcheurs sénégalais par les pays limitrophes (Guinée Bissau, Mauritanie…)

II : La pêche au Sénégal : un secteur en difficulté à partir des années 2000
II.1/ La gestion globale du secteur
II.2/ Les changements climatiques
II.3/ La rareté du poisson
II.4/ Les accords et licences de pêche
II.5/ Conflits des acteurs avec certains bateaux étrangers

III. Impacts socioéconomiques de la crise de la pêche au Sénégal
1. Impacts sur le plan économique
2. La crise de la pêche : une brèche à la migration irrégulière
3. La responsabilité des pêcheurs dans les départs à la migration dite irrégulière
4. Migration et les conditions de vie dans les pirogues

IV. Lutte contre le trafic de migrants et les impacts sur certains métiers
1) Les charpentiers de Kafountine : de fabricants de pirogues à « passeurs »

Migration dite irrégulière et les conditions de vie dans les pirogues
La vie et l'intégration de la Communauté ghanéenne à Elinkine

V. L'exploitation du Pétrole et du Gaz entre espoir et appréhension liés au secteur de la pêche

VI. Perspectives

VII. Recommandations des acteurs

VIII. Conclusion

ANNEXES

Liste des acronymes et sigles

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CLPA : Comité local de pêche artisanal

CRODT : Centre de recherche océanographique de Dakar Thiaroye

DPSP : Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches

DER : Délégation à l'Entreprenariat Rapide

FDS : Force de Défense et de Sécurité

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

FPSO : Floating Production Storage and Offloading ou Unité flottante de production, de stockage et de déchargement

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

UNAPAS : Union Nationale des Acteurs de la Pêche Artisanale du Sénégal

Introduction :

Dans la cadre de ses actions pour une gouvernance inclusive de la migration et respectueuse des droits des migrants, le Réseau Migration Développement-REMIDEV a élaboré un *Plan stratégique quinquennal 2021-2025* afin de prendre en charge les besoins et préoccupations de ses membres. Ce plan est basé sur une approche méthodologique combinant des informations collectées à la base, des recherches ciblées, des activités de plaidoyer, des sessions de renforcement des capacités... C'est à ce sujet que les membres du réseau intervenant dans le domaine de la pêche avaient proposé de mettre le focus sur le secteur de la pêche qui joue un rôle important dans l'économie locale et nationale mais qui subit des conséquences liées à sa gouvernance, aux changements climatiques, aux pratiques des acteurs, aux accords de pêche signés. Ces facteurs ont un impactent déterminant sur le chômage surtout des jeunes et des femmes et sur la migration…

C'est ainsi que lors de la célébration de la Journée Internationale des Migrants (J.I.M) les 16, 17 et 18 décembre 2023, le REMIDEV en a posé le débat sur la situation de la pêche au Sénégal. Des discussions avec différents acteurs notamment ceux venus des zones de pêche (Fass Boye et Mbour) ont permis de collecter beaucoup d'informations sur les difficultés du secteur. Dans l'optique de faire l'état de la situation de la pêche et de la migration internationale au Sénégal, les membres du REMIDEV ont décidé d'effectuer une mission de collecte d'informations dans les zones de Kayar, Bargny, Fass Boye, Mbour, Saint Louis, Kafountine, Elinkine et Cap Skiring.

Contexte et justification de la mission

Dans les zones identifiées**,** la principale activité économique demeure la pêche. Ce secteur est le moteur de l'économie locale mais aussi la locomotive des autres domaines d'activité (commerce, transport, logement, hôtellerie, restauration, artisanat…) avec lesquels il entretient un effet d'entraînement.

La crise du secteur de la pêche a des répercussions sur tous les pans de l'économie locale. En effet, la situation de la pêche au Sénégal s'est dégradée ces dernières années mais les prémices étaient déjà annoncées depuis le début des années 2000 coïncidant avec une alternance politique. ~~Les assises de la pêche tenues en 2001 avaient préconisé entre autres réformes majeures dans la gouvernance du secteur, l'instauration d'une cogestion entre l'État et les acteurs de la pêche.~~

Malgré ces initiatives, une première vague d'émigration des pêcheurs par les pirogues est apparue entre 2006 et 2007 pour rallier les îles Canaries. Des milliers de sénégalais avaient effectué la traversée dont une grande partie composée de pêcheurs. Ainsi, les expéditions s'organisaient dans les communautés de pêcheurs et à l'époque, ils éprouvaient d'énormes difficultés à vivre décemment de leurs activités de pêche. L'impact des accords de pêche signés avec des pays étrangers a été cité entre autres comme une des principales causes de cette situation. Aujourd'hui, un seul accord a été signé (2019-2024) entre le Sénégal avec l'Union européenne concernant le thon et le Merlu (50.000 tonnes de thon et 2000 tonnes de Merlu) pour 10 milliards de francs CFA de recettes pour le Sénégal. Concernant le Merlu, il s'agissait dans un premier temps d'une pêche expérimentale. Mais malheureusement, cette pêche expérimentale perdure depuis plus de 10 ans même si l'Union européenne déclare que la moyenne de ses captures de Merlu varie entre 1750 tonnes et en dessous.

Quel est son impact sur la production locale et le chômage ?

En plus de cet accord, le **Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, le Cap vert, la Mauritanie et le Libéria** ont signé un accord de réciprocité permettant aux acteurs locaux de pêcher dans leurs zones maritimes respectives y compris les navires sous sociétés mixtes. Ceci a accéléré la surexploitation des ressources de la pêche entrainant la disparition de certains poissons (comme le poisson du pauvre dénommé « yaboye »). Il faut aussi noter les impacts des changements climatiques (avancée de la mer, érosion côtière, augmentation de la température de l'eau, déboisement des arbres protégeant la côte (filaos), destruction des mangroves et des sédiments...) dans les écosystèmes littoraux et fluviaux.

Face à cette situation désastreuse, le REMIDEV a prévu dans son plan stratégique 2021-2025 de mener une mission de terrain en vue de rencontrer plusieurs cibles et de collecter plus d'informations sur les migrations et la pêche**.**

Méthodologie de l'enquête :

L'enquête a été menée par M. Moustapha Kémal KEBE appuyé par Mamadou Lamine NIASSE (Coordinateur Collectif Pêche et Développement, membre REMIDEV) et Marina Binta KABO (Chargée de projet du REMIDEV). La mission s'est déroulée du **27 février au 9 Mars 2024** dans les zones suivantes :

- **Ziguinchor** (communes de Elinkine, Kafountine et Cap Skiring),
- **Thiès** (Communes de Mbour, Mbaling et Fass Boye),
- **Dakar** (Commune de Bargny),
- **Et Saint Louis** (Goxu Mbacc, Gueth Ndar et commune de Saint Louis).

La collecte d'informations s'est faite en trois étapes :
Dans un premier temps, nous avons procédé à un recueil de données qualitatives et quantitatives à travers une revue documentaire.
Dans un second temps, des focus groupe ont été réalisés pour enfin terminer par des entretiens individuels, des rencontres d'échanges avec différents acteurs dont ceux qui gravitent autour du secteur de la pêche ainsi que les autorités administratives, les services techniques et les élus territoriaux.

- **La revue documentaire :**

Il s'est agi d'exploiter sur internet divers documents dont des articles scientifiques, des études, des recherches, des revues, des articles de presse et tout document pertinent mettant en relief les liens entre migration et pêche. D'autres documents ont aussi été consultés en vue d'alimenter la recherche tels que le Rapport provisoire de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

- **Les focus groupe :**

Sept (7) focus groupe ont été réalisés moyennant un focus groupe par zone. Ces discussions ont réuni plusieurs profils dont des pêcheurs, des mareyeurs, des migrants de retour, des femmes transformatrices, des commerçants, des éleveurs, des charretiers, des comptables et aide comptables, des notables, des religieux, des pompistes, des mécaniciens, des menuisiers, des tailleurs, des agents des services techniques de la pêche... Ces focus groupes ont ainsi permis de réunir **cent neuf (109) personnes dont quatre-vingt-trois (83) hommes et vingt-six (26) femmes** dans la tranche d'âge de **vingt-quatre (24) ans** à plus de **quarante-neuf (49) ans**. Parmi les pêcheurs, **vingt-sept (27)** sont des migrants de retour. Un questionnaire collectif a été conçu en amont par l'équipe en vue de faciliter la collecte et les échanges.

- **Les entretiens individuels :**

Un guide d'entretien conçu par l'équipe de collecte a été administré aux collectivités locales, aux responsables des services décentralisées, aux migrants de retour et aux leaders communautaires. Ainsi, les entretiens ont été réalisés dans leurs locaux.

Spécificité des localités visitées :

Ces localités visitées ont été choisies pour diverses raisons parmi lesquelles :

- L'importance de la pêche dans ces zones en termes de nombre d'acteurs (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, organisations locales...) et de pirogues ;
- Le poids économique du secteur (nombre de captures, chiffres d'affaires, impact sur les autres activités...) ;
- Les difficultés notées dans ces localités selon les témoignages d'acteurs locaux et lors de la recherche documentaires (chômage, baisse de la production, baisse de l'activité, impact sur l'économie locale...) ;
- Les nombreux départs à la migration irrégulière ;
- L'impact des changements climatiques sur le secteur.

I. Situation de la pêche au Sénégal : Etat des lieux :

1. Impact de la pêche sur l'économie locale

Contrairement aux localités situées en territoire continental, les zones côtières affichent un dynamisme lié au développement de la pêche qui reste le moteur de l'économie. Le secteur tire l'ensemble de l'économie locale, il a un impact certain sur les autres activités : transport, restauration, hôtellerie, commerce, artisanat, tourisme...).

2. Gouvernance du secteur

Déjà écrit

Le secteur est organisé avec plusieurs structures qui participent à sa gouvernance parmi lesquelles :

- **Le Comité local de pêche artisanal (CLPA)**
- **Le Centre de recherche océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT)**
- **La Direction de la protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP)**
- **Les structures d'appui technique**

a) **Le Comité local de pêche artisanal (CLPA)** a pour mission de regrouper les acteurs (Pêcheurs, mareyeurs, femmes transformatrices, Service de pêche, Service de surveillance, autorités déconcentrées...) en vue d'harmoniser les pratiques de pêche et de préserver la ressource (mailles des filets, le respect des zonages, captures autorisées...).

b) **Le Centre de recherche océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT) :** Il faut souligner qu'une évaluation directe et indirecte des stocks est faite régulièrement au niveau des quais et portant sur les ***types d'engins utilisés, les pirogues, les espèces collectées, les filets utilisés…***Une autre évaluation est faite à travers un bateau qui évalue régulièrement les stocks en mer. Malheureusement, l'Etat n'alloue pas beaucoup de ressources pour la recherche : ce sont souvent des partenaires extérieurs qui financent l'évaluation.

c) **La Direction de la protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP)**

Elle fait un travail de surveillance sur **le port de gilets, le respect des règles édictées, les distances de pêche, la taille de la pirogue, les types de filets utilisés**…A cet effet, beaucoup d'infractions sont notées lors des missions de contrôle **(absence de gilets, utilisation de filets non conformes, pêche et détention d'espèces immatures…).** Dans le cadre de leurs interventions, ils sont aidés par des surveillants qui sont des pêcheurs bénévoles issus des structures locales de pêche.

Illustration du travail Centre de surveillance de Cap Skiring en 2023 :

- **44 sorties participatives avec 1645 pirogues contrôlées (en mer, sur le rivage, les bolongs…),**
- **45 pirogues verbalisées (défaut de permis, licences, filets pas aux normes…)** : dans ce cas, le moteur est souvent confisqué en attendant que la pirogue se mette en règle. En cas de verbalisation, les contrevenants sont obligés de payer des amendes. Sinon, la médiation et la sensibilisation sont privilégiées avant les sanctions.

d) Les structures d'appui technique et financier :

L'Etat du Sénégal dans un souci d'appuyer le secteur a mis en place plusieurs dispositifs et mécanismes pour la prise en charge des préoccupations des acteurs. En termes de formation, quelques écoles sur les métiers de la mer sont disponibles mais uniquement dans peu de localités (???). En effet, la plupart des pêcheurs ont appris le métier sur le tas : les connaissances de la pêche traditionnelle sont transmises de génération en génération. Des formations sont aussi dispensées sur la transformation de céréales locales et des produits locaux... Malheureusement, les jeunes plus motivés par l'appât du gain rapide n'ont plus cette patience à maitriser les rudiments du métier.

A côté de ces structures, d'autres initiatives sont développées par l'Etat, les communes et le secteur privé pour lutter contre les départs des jeunes.
A Saint Louis, la Mairie a mis en place un programme « Xeyu ndaw gni », une formation pour l'obtention de permis de *conduire* et un programme de sensibilisation contre la migration irrégulière. La Mairie est aussi en train de travailler avec les acteurs sur un contenu local sectoriel (sur la pêche). Aussi, beaucoup d'initiatives ont été prises par la Mairie et la Compagnie BP. Dans le cadre de la RSE, la Compagnie BP qui exploite le gaz a commencé à investir sur des infrastructures (hôpital, infrastructures de conservation du poisson, aménagement de récifs pour préserver les ressources...). La Compagnie est en train d'aménager deux (02) récifs. Le gaz étant une ressource tarissable ne doit pas tuer le secteur de la pêche. Pour répondre aux besoins du secteur de l'exploitation du Gaz, un centre de formation sur les métiers de la pêche et du gaz a été mis en place. Une cohorte de 300 jeunes (niveau Bac) a déjà été recrutée.

Concernant les financements de l'Etat destinés aux acteurs, **entre 2,5 et 5 millions de francs sont financés par la DER** aux GIE de femmes. **Des jeunes** ont aussi reçu des financements individuels entre **50 000 frs et 200. 000 frs CFA** avec un taux d'intérêt de **5% maximum**. Malheureusement, beaucoup de **bénéficiaires n'ont pas remboursé leurs prêts** d'où la suspension du fonds. Au-delà de cet aspect, la DER a pu accorder des financements en matériels (pirogues en fibre de verre, moteurs, gilets…) destinés aux GIE de femmes.

Cependant, force est de constater qu'au-delà de la faiblesse des montants reçus, les crédits étaient insuffisants, un peu difficile à prouver ou bien laissez la responsabilité aux enquêtés et les taux de recouvrement très faibles. Il y a certainement une difficulté de pérenniser et multiplier les fonds revolving pour l'atteinte d'autres cibles.

Ainsi, la DER pourrait être amenée à traduire en justice les mauvais payeurs.
Par ailleurs, en vue d'aider les pêcheurs à booster leurs productions, l'Etat a *accordé* une subvention non négligeable sur le carburant. **Ainsi, le prix du carburant qui coûte**

normalement 1030 frs CFA le litre à la SAR revient au pêcheur à 450 frs CFA soit une subvention de 580 frs CFA par litre.

e) Les accords de pêche :

Depuis plusieurs années, l'Etat du Sénégal a signé de nombreux accords avec certains pays partenaires tels que l'Union européenne...ce qui leur confère **des licences** permettant à leurs bateaux de pêcher dans les eaux sénégalaises.

Quelques chiffres en guise d'illustration sur les accords

- Les bateaux sont limités selon leurs spécifications (techniques de pêche, engins de pêche...) et leurs options (poisson, crevette, céphalopode). Les bateaux industriels ne doivent pas pénétrer dans la zone réservée à la pêche artisanale **soit 6 miles (1 miles = 1,6 km).**
- **Un accord a** été signé entre le Sénégal et la Guinée Bissau depuis 1978 : Lors du précédent accord, **240 licences ont été accordées aux sénégalais** mais il y a beaucoup d'incursions à Bissau par des pirogues qui n'ont pas de licences.
- Le Sénégal dispose de l'agrément de l'Union européenne pour pouvoir exporter ses produits : malheureusement, le quai de pêche de Cap Skiring n'en dispose pas.
- **Force est de constater pour le regretter qu'il y a aussi des bateaux coréens qui disposent d'une licence en Guinée Bissau et qui font des incursions au Sénégal pour pêcher : ils éteignent leurs lumières et détruisent les filets des pêcheurs.**
- **Malheureusement, en Guinée Bissau, en dehors des autorités officielles en charge de la délivrance des licences de pêche, il existe d'autres structures parallèles occasionnant souvent des arrestations de pêcheurs sénégalais.**
- C'est pourquoi, à l'image de l'Ambassade d'Israël, il serait important selon les acteurs en Casamance de mettre en place à l'ambassade du Sénégal à Bissau **un dispositif en charge des Affaires maritimes** en vue de négocier les intérêts des pêcheurs.

f) Licences accordées aux pêcheurs sénégalais par les pays limitrophes (Guinée Bissau, Mauritanie…)

Dans le cadre de la coopération bilatérale avec la Mauritanie, 250 licences **(soit 500 pirogues dont 01 pirogue porteuse du filet et 01 pirogue transportant le poisson)** ont été accordées aux pêcheurs de Saint-Louis pour une autorisation à capturer du poisson pélagique.
Concernant les licences accordées par les autorités Bissau guinéennes aux pêcheurs sénégalais, avant 2024, elles **coûtaient 600 000 frs** CFA par an. Aujourd'hui, **la licence par semestre** est vendue à **1 million de frs CFA** par la Guinée Bissau.

II : La pêche au Sénégal : un secteur en difficulté à partir des années 2000

Pour mettre en exergue les difficultés du secteur, nous avons mis focus sur la perception des pêcheurs concernant les causes de cette crise. Dans des focus groupes, la plupart des participants ont estimé que c'est vers les années 2005-2006 que la crise s'est installée entrainant une chute des revenus des acteurs. Les causes suivantes ont été mentionnées :

- La gestion globale du secteur,
- Les changements climatiques,
- La rareté du poisson,
- Les accords et licences de pêche,
- Des conflits entre acteurs locaux,
- Des conflits des acteurs locaux avec certains bateaux étrangers...

II.1/ La gestion globale du secteur

L'exploitation abusive des ressources halieutiques a participé à l'appauvrissement de la mer devenue très polluée par les bateaux et leurs rejets toxiques. Malheureusement, il est difficile pour les acteurs de s'accorder sur les pratiques de pêche. Depuis les années 2000, on a noté le développement d'un capitalisme sauvage qui a un impact sur le secteur. Selon un acteur à Cap Skiring, les pirogues détruisent 100 fois plus que les bateaux du fait des pratiques de pêche : capture de petits poissons, utilisation de mono-filaments non biodégradables avec une conséquence directe sur l'écosystème et sur la durabilité.

En 2016, il existait à Elinkine moins de 100 pirogues contre plus de 850 pirogues en 2024 : entre 1500 à 2000 tonnes de poissons sont capturées par mois.
La situation des jeunes pêcheurs qui travaillent dès l'âge de 6 ans à côté de leurs parents est inquiétante. Les formations se font maintenant sous forme de séminaires organisés par le Ministère de la pêche (Direction des Pêche) avec une durée très courte (3 à 5 jours).
Il y a deux écoles de pêche au Sénégal : l'une forme des techniciens (agents des services de pêche et techniciens supérieurs) et l'autre forme le personnel de la pêche industrielle (matelots, mécaniciens, capitaines de bord, commandants...). Mais, beaucoup d'agents formés dans les écoles de formation par l'Etat (années 1990) monnayent leurs talents en Espagne. Ces départs ont a eu un impact sur la pêche car les « nouveaux capitaines » n'ont pas assez d'expériences perceptibles à travers certains chavirements et la faiblesse des captures.

Les femmes se disent fatiguées par le poids des occupations familiales : prise en charge de l'éducation des enfants et des travaux ménagers ... Elles contractent parfois des prêts pour financer l'achat de filets et l'équipement des pirogues. Elles sont dans des difficultés pour rembourser lorsque les filets sont détruits par les bateaux. Elles investissent aussi sur le voyage des enfants en vue de trouver d'autres alternatives pour la réussite de la famille.

Le statut de ces surveillants pêcheurs des brigades de surveillance participative pose problème. Ils ne sont pas protégés par la loi contrairement aux agents des Centres secondaires de surveillance couverts et assermentés (sur les plans juridique, administratif, sanitaire et pécunier). La surveillance se fait aussi au niveau du contrôle des captures (sur la conformité des tailles marchandes capturées).

Une autre difficulté de la profession est liée au recouvrement des taxes prélevées par l'Etat dont une partie est destinée au CLPA pour son fonctionnement. En effet, à Elinkine, les recettes issues des permis de pêche délivrés aux pêcheurs locaux sont versées au Trésor public dont 60% sont destinées au CLPA. Cependant, cette somme est très difficile à recouvrer en raison de problèmes de procédures entre le Ministère de l'Economie des Finances et du Budget et le Ministère en charge de la Pêche. Concernant les recettes du quai de Pêche, 35% sont normalement destinées à la Mairie.

II.2/ Les changements climatiques :

Les conséquences des changements climatiques ont un impact réel sur le secteur de la pêche. La dégradation environnementale se répercute sur la diversité biologique marine. Les espèces que les pêcheurs avaient l'habitude de capturer ont tendance à migrer vers le large dans les eaux plus froides et moins polluées. La mer a été transformée en poubelle contaminant l'écosystème marin, les sites de reproduction des poissons sont détruits par les bateaux industriels et les pirogues qui utilisent la dynamite.

II.3/ La rareté du poisson :

Aujourd'hui, les pirogues glacières peuvent rester 15 jours en mer pour obtenir des revenus estimés à 1,4 million de frs CFA (à déduire du montant les charges estimées à 800 000 frs CFA).
C'est pourquoi, les acteurs (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices...) sont devenus de plus en plus endettés : prêts bancaires difficiles à rembourser, filets et matériels détruits par les bateaux sans aucune suite judiciaire.
Une des causes de la raréfaction du poisson est liée à la destruction des roches (zone d'habitat et de reproduction du poisson) par les bateaux, aux permis de pêche délivrés par l'Etat aux acteurs. Certains pêcheurs possèdent aussi jusqu'à 5 pirogues (20 personnes minimum par pirogue) entrainant une surpêche. Pour nous donner une idée sur la crise actuelle du secteur, un des acteurs à Elinkine confirme qu'en 2005, les pêcheurs faisaient entre 5 à 6 jours en mer pour rentrer avec une pirogue remplie de poissons dont la vente pouvait générer environ 3 millions de frs CFA.

Témoignages d'un acteur :
Selon lui, c'est à partir des années 2000 que les difficultés ont démarré : les captures se réduisent d'année en année. En 2003, la situation se présentait ainsi :

- La **licence de pêche** coûtait entre 400.000 et 600.000 frs CFA.
- Pour **l'essence,** on dépensait entre 900.000 frs et 1 million de frs CFA.
- Pour la **glace** : 525.000 frs CFA
- **Durée de voyage** entre 9 et 11 jours
- **Production** de 11 tonnes de sole, 3 Tonnes d'ombrine…
- **Coût de revient** : 2.125.000 frs
- **Prix de vente** : 6 à 7 millions de frs CFA
- **Bénéfice** : Prix de vente **(7 millions)** – Dépenses (2 125 000) = 4 875 000 frs CFA

Les bénéfices sont partagés entre les membres de l'équipage.
Malheureusement en 2009, les charges étaient devenues plus importantes que les captures occasionnant des pertes chez les pêcheurs (environs 500 000 frs CFA de perte)
Après 2011, les pêcheurs, pour réduire les charges ont opté pour une pêche du jour avec l'utilisation d'une pirogue de 11 mètres de longueur. Ainsi, ils ont commencé à vendre leurs matériels pour financer l'émigration irrégulière.

II.4/ Perception des acteurs sur les accords et licences de pêche :

Les acteurs regrettent la plupart du temps l'absence d'informations sur le contenu des accords de pêche, le nombre de licences délivrées à ces bateaux étrangers, leurs immatriculations, les espèces autorisées à pêcher, le tonnage et les revenus générés par ces accords. Les acteurs locaux n'arrêtent pas de dénoncer cette opacité et les conséquences de ces accords sur la ressource disponible, concernant aussi le respect des distances et des espèces autorisées. Pour la plupart d'entre eux, ces bateaux étrangers ne respectent pas les clauses définies dans les accords et sont à la base de la situation difficile dans laquelle les acteurs vivent (chômage, rareté des ressources, destruction de leurs matériels en haute mer, pillage des ressources, non-respect des zones autorisées…).
En ce qui concerne les licences de pêche, deux contraintes majeures ont été notées à savoir :

- **Les licences de pêche, sources de conflits entre des acteurs et certains bateaux étrangers,**
- **Les difficultés des acteurs avec les pays limitrophes (Guinée Bissau surtout).**

En Guinée Bissau, le prix des licences est fixé unilatéralement par les autorités qui autorisent les pirogues d'une taille de 18 m de longueur alors que celles des sénégalais mesurent plus (entre 20 et 24 m). Malheureusement, pour chaque capitaine emprisonné (pirogue et matériels confisqués), des dizaines d'employés restent au chômage. Selon les acteurs, après une

campagne de 9 mois, le pêcheur parfois ne gagne pas plus de 600 000 frs de revenus. Ce sont toutes ces difficultés qui poussent les jeunes à tenter la migration dite irrégulière.

En 2004, les licences de pêche en Guinée Bissau coûtaient **400 000 frs CFA** contrairement à aujourd'hui où elles valent **1,4 million de frs CFA** soit une hausse de plus de **300%**. Les pêcheurs en Casamance ont souvent des difficultés avec les gardes côtes Bissau guinéens en raison des dépassements des limites autorisées ainsi que des licences achetées mais non conformes. Certaines pratiques aussi détruisent la pêche notamment l'utilisation **des filets mono-filaments** entrainant la destruction de l'écosystème et la raréfaction du poisson tel que celui dénommé **« ombrine »**.
En somme, cette situation de la pêche a des conséquences sur la migration irrégulière d'autant plus qu'entre 2006 et 2007 plus de 130 pirogues sont parties d'Elinkine. Avant, il y avait moins de décès dans la mesure où les capitaines étaient plus expérimentés.

II.5/ Conflits des acteurs avec certains bateaux étrangers

Selon un représentant de l'UNAPAS[1], l'attribution de licences aux bateaux étrangers provoque souvent des conflits avec les pêcheurs locaux qui se sentent concurrencés et menacés. Ces derniers considèrent ces accords comme un manque à gagner et une perte de devises en termes d'exportation de produits vers ces pays. Ils reprochent aussi aux bateaux étrangers de détruire souvent leurs filets et matériels de pêche et ne respectent pas souvent les limites autorisées par l'Etat. Et généralement, en cas de dénonciations ou de poursuites judiciaires, il n'y a pas souvent de suites favorables ou les dossiers font l'objet de beaucoup de lenteurs judiciaires.

III. Impacts socioéconomiques de la crise de la pêche au Sénégal

1. *Impacts sur le plan économique*

*La pêche fait partie des secteurs qui font bouger l'économie sénégalaise. Selon un migrant interrogé, « à Saint-Louis, quand il y a du poisson, tous les secteurs marchent : le transport, le commerce et tous les acteurs gravitant autour de la pêche se frottent les mains ». « A Kafountine, quand il y a trop de fumée qui se dégage dans le marché, cela veut dire qu'il y a du poisson ». Les ressources issues de la commercialisation des produits halieutiques contribuent au relèvement du niveau de vie des familles et permettent de prendre en charge les dépenses quotidiennes telles que l'éducation des enfants, l'eau et l'électricité. En réalité, cette crise a un impact réel sur le plan économique d'autant plus qu'elle a entraîné une réduction drastique des ressources des pêcheurs ainsi que des pertes d'emplois : **« un pêcheur qui gagnait 4 millions de bénéfices vers les années 2005 ne gagne même plus la moitié actuellement »**. Ainsi, d'après les acteurs, en raison des difficultés notées dans le secteur de la pêche, beaucoup de jeunes et de pêcheurs n'ont trouvé d'autres alternatives que la migration par voie irrégulière.*

2. *La crise de la pêche : une brèche à la migration irrégulière*

*La migration des pêcheurs s'est intensifiée vers les années 2005/2006. En effet, la plupart d'entre eux ne connaissent d'autres métiers que la pêche. Dès leur plus jeune âge, ils apprennent ce métier dont les ficelles sont transmises de génération en génération. Les difficultés qui plombent le secteur ont poussé les jeunes à braver les dangers de la migration dite irrégulière. Les jeunes n'ont plus d'espoir en dehors de la migration. Beaucoup de pêcheurs ont fait le choix d'utiliser leurs pirogues pour voyager en Espagne d'où la baisse de la main d'œuvre qualifiée. Certains d'entre eux sont partis avec les pirogues pour éviter de perdre leurs investissements **(plus de 20 millions le coût de la pirogue, du moteur et des filets)**. Pour expliquer l'ampleur du phénomène, selon le témoignage d'un acteur, plus de*

[1] Union Nationale des acteurs de la Pêche Artisanale du Sénégal **(UNAPAS)**

3000 pêcheurs seraient partis de Bargny en 2023 soit plus de 70 pirogues. *Si l'on sait que les pirogues « fil à tourner » (senne tournante) peuvent transporter jusqu'à 300 personnes et les petites pirogues jusqu'à 70 personnes.*

La migration féminine *est devenue une réalité car elles sont maintenant plus nombreuses à prendre les pirogues : l'exemple d'une femme de Saint Louis partie avec ses deux enfants depuis le 13 février 2024 et toujours introuvables. La plupart des femmes partent avec leurs enfants pour faciliter leur accueil et intégration en Espagne ou en Europe en général.*
*Les pesanteurs sociales (pression de la communauté, devenir pêcheur pour se faire respecter par la communauté) poussent les jeunes à partir. Selon les acteurs, il y a souvent plus de départs à partir du mois de Mai : il y a une population extrêmement jeune ayant plus d'ambitions à partir. Les jeunes profitent aussi du contexte politique pour partir. Il y a beaucoup de pêcheurs qui sont devenus passeurs. Selon un témoignage****, « un passeur a profité du business de la migration pour construire un immeuble de 3 étages à Saint Louis ».* *Dans la langue de barbarie,* ***«3 jeunes sur 5 seraient partis ».*** *D'après aussi un pêcheur interrogé, la plupart des personnes qui perdent la vie en mer ne sont pas familières avec la mer contrairement aux capitaines pêcheurs.*

3. *La responsabilité des pêcheurs sur les départs à la migration dite irrégulière*

Compte tenu de leurs expériences en mer, les pêcheurs contribuent à l'organisation des voyages. Ils sont parfois coptés par des passeurs en vue de conduire la pirogue à bon port.
Il est important de rappeler que le trafic de migrants est un ***« business »*** *très lucratif qui génère beaucoup d'argent dans un temps très limité. Les passeurs se procurent des pirogues, des moteurs et tout le matériel nécessaire* ***(environs 15 à 17 voire 20 millions)*** *en vue de convoyer le maximum de passagers. Selon certains témoignages, les candidats paient via la négociation entre* ***400.000 et 600.000 frs CFA*** *pour le voyage vers l'Espagne. Plus le nombre est élevé, plus le promoteur s'enrichit en recrutant parmi les dizaines de candidats, de pêcheurs ou capitaines qui en retour ne paient pas le voyage.*
Une pirogue avec 100 personnes X 400.000 frs = 40 millions soit environs 200% de bénéfices.
Coût pirogue + moteurs + gilets + réserve alimentaire = 15 à 17 millions de frs CFA.
Dans certains témoignages recueillis, la crise de la pêche a poussé des jeunes pêcheurs et certains capitaines à organiser le voyage et en profiter pour quitter le pays en compagnie de leurs proches, amis et collègues. C'est pour cette raison qu'il y a de moins en moins de capitaines expérimentés d'où la baisse des captures mais aussi des chavirements et des disparitions de pirogues. Cette situation a poussé certains pêcheurs à laisser à quai les pirogues pour manque de mains-d'œuvre ou à défaut aller recruter des gens n'ayant pas beaucoup d'expériences dans le métier.
Ce sont les passeurs qui alimentent le trafic et utilisent parfois certains jeunes comme capitaines de pirogues. La migration irrégulière s'est accentuée car les pêcheurs s'y sont introduits dont certains d'entre eux imitent leurs amis qui ont réussi la traversée. Il est important aussi de noter que dans ces embarcations, il n'y a pas que des pêcheurs mais souvent des profils variés (maçon, éleveur, agriculteur, étudiant, tailleur, commerçant...)

4. *Migration et les conditions de vie dans les pirogues* :

Les raisons de départs et les profils des migrants irréguliers sont différents chez les jeunes des zones côtières par rapport aux jeunes des zones continentales. Elle est alimentée par des passeurs qui utilisent parfois certains jeunes comme capitaines de pirogues. Cette forme de migration s'est accentuée avec les pêcheurs qui s'y sont introduits et où certains d'entre eux n'ayant pas de pirogues imitent leurs amis ayant réussi la traversée.
Les candidats à la migration irrégulière font face à d'énormes difficultés lors du trajet provoquant des blessures et un nombre élevé de décès liés à :

- *Températures extrêmes surtout en hiver,*
- *Pirogues surchargées avec une impossibilité de s'allonger,*
- *Insuffisance de nourriture et d'eau lorsque la durée du trajet est dépassée,*
- *Mal de mer occasionnant des vomissements surtout pour ceux qui n'ont jamais voyagé en mer,*
- *Les effets de l'eau salée sur le corps sans possibilité de se laver,*
- *Des jours assis dans une position statique et des pots utilisés pour se soulager,*
- *Non maîtrise de l'utilisation du GPS*

La ville de Fass Boye a payé un très lourd tribut avec la migration irrégulière en 2023 avec des centaines de départs occasionnant une série de décès et de disparitions.

« Un jour, une pirogue en partance pour l'Espagne a chaviré au large de Fass Boye et les corps des personnes décédées ont été rejetés vers la plage de Fass Boye. Les 46 cadavres ont été enterrés au bord de la plage en raison de leur état de décomposition très avancée.
Le trafic est bien organisé ici. J'ai vu deux marabouts devenir passeurs pour s'enrichir : au début, ils monnayaient uniquement leurs services (prières) auprès des pêcheurs et potentiels migrants. Il faut reconnaitre aussi que tous les parents étaient informés des départs (des gris-gris, des potions avaient été remis aux candidats en guise de « protection et de garantie pour le voyage »).

Il est important de rappeler qu'une pirogue ayant quitté Fass Boye s'est aussi retrouvée au large du Cap Vert et a occasionné un mouvement d'émeutes de jeunes de la localité qui ont saccagé des biens publics et privés notamment le Service des pêches, le Centre de transformation des produits halieutiques des femmes financé par les bailleurs, les locaux d'une banque locale, une ferme agricole appartenant au 1er adjoint au Maire de la Commune de Darou Khoudoss (résidant dans le village).

IV.[III.] Lutte contre le trafic de migrants et les impacts sur certains métiers :

Dans le cadre de la dissuasion et de la lutte contre la migration, les FDS[2] font régulièrement des descentes sur le terrain pour interpeler les candidats à la migration ainsi que les « réseaux de passeurs ». Malheureusement, ces actions de surveillance ciblent certains acteurs tels que les charpentiers, les capitaines de pirogues, les conducteurs de Jakarta… Dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives, ils sont en contact direct avec les candidats à la migration irrégulière et les passeurs. Dans la zone Sud, les conducteurs de motos Jakarta sont souvent interpelés par les FDS pour avoir transporté des candidats à la migration. C'est le même cas chez les charpentiers en charge de fabriquer les pirogues. Selon eux, leur activité fait l'objet de suspicions et d'une criminalisation d'autant plus que certains d'entre eux ont été arrêtés et emprisonnés pendant des semaines voire des mois. Ces soupçons s'intensifient lorsqu'ils reçoivent des commandes de la part des pêcheurs pour faire de grandes pirogues : Lorsque les pirogues dépassent la taille normale, des suspicions de connivence avec les passeurs pour organiser ces voyages. C'est pour cette raison que des descentes régulières sont effectuées par les forces de l'ordre dans leur lieu de travail en vue de trouver des informations sur les commandes de ces grandes pirogues et leur finalité.
Les migrants, les capitaines de pirogues, les conducteurs de motos Jakarta ou charpentiers interpelés par les FDS sont emprisonnés et considérés comme organisateurs de voyage. Sur la base de la loi 2005-06 sur la traite des personnes, lorsque leur culpabilité est établie, ils sont jugés et condamnés. Ces cibles une fois Interpelées par les FDS sont emprisonnées en même temps que les délinquants, les criminels ce qui pose la problématique liée à leur sécurité et à leur intégrité.

[2] Forces de défense et de Sécurité

Dans le cadre de la lutte contre l'émigration irrégulière, l'Etat n'y a pas associé les services des pêches, les gérants des stations d'essence dans le contrôle... Selon les acteurs, l'agence Frontex a essayé de recruter des personnes pour le contrôle des candidats à la migration mais cela n'a pas marché d'autant plus que les vrais acteurs n'ont été impliqués

1) Les charpentiers de Kafountine : de fabricants de pirogues à « passeurs »

C'est une activité d'une importance capitale dans l'économie de la pêche car ils détiennent un savoir-faire inestimable dans la fabrication des pirogues en bois. La plupart d'entre eux sont des allochtones qui ont plusieurs années d'expérience. En Casamance, la zone est plus propice pour la fabrication des pirogues où la matière première y est plus accessible et moins coûteuse d'où les commandes et livraisons de pirogues des différentes zones côtières du Sénégal.

*Ils fabriquent des pirogues de différentes tailles **(longueur 25 m et largeur 1,76 m)** et de catégories. Les tarifs de ces pirogues (en fonction des tailles) varient entre **8,5 et 10 millions de frs CFA.** Concernant le Coût **du calfeutrage**, il coûte environs **250.000 frs CFA** pour une durée de travail de 4 jours.*
*Pour concevoir une pirogue de 25 m, il faut environs **103 planches** d'un coût unitaire de **55 000 frs**. Ce prix de la planche a atteint entre **98 000 et 100 000 frs CFA** à Saint Louis (en raison du coût de transport). Chaque pirogue peut transporter plus de **1000 caisses de poissons** : en fonction de la variété des poissons capturés, la caisse peut être vendue entre **40 000 et 60 000 frs CFA**.*

*La pêche est une activité rentable avec des milliers de personnes qui dépendent de ce secteur et qui y gagnent bien leur vie. Pourtant, aucune pirogue n'embarque à Kafountine sans l'autorisation de la gendarmerie. En tant que charpentiers, ils n'ont pas besoin de s'interroger sur l'utilisation finale de la pirogue : **« on ne sait pas si c'est destiné à embarquer des migrants ou si c'est pour la pêche : nous ne faisons que fabriquer des pirogues sur la base des commandes reçues »**. Certains fabricants sont interpelés par les Forces de sécurité pour motifs d'organisation du trafic de migrants. L'un d'entre eux a dû faire un (01) mois de prison à la Maison d'arrêt de Ziguinchor. Selon lui, plusieurs personnes dont beaucoup de conducteurs de Jakarta croupissent en prison à Ziguinchor pour avoir uniquement transporté des migrants sur les sites de départ. A l'image des conducteurs de Jakarta, les charpentiers ne comprennent pas le fait qu'ils soient indexés alors qu'ils ne font que leur travail de construction de pirogues. Selon eux, c'est comme si la police se permettait d'arrêter les fabricants de voitures juste parce que de la drogue a été retrouvée dans le véhicule d'un particulier.*

La vie et l'intégration de la Communauté ghanéenne à Elinkine :

Echanges avec une ressortissante ghanéenne

Née au Ghana, elle séjourne à Elinkine depuis 1997. Selon elle, la pêche fonctionnait mieux avant mais est devenue de plus en plus difficile aujourd'hui. La communauté ghanéenne à Elinkine est estimée à plus de 500 personnes. C'est pourquoi, deux (02) écoles primaires anglophones y ont été construites par la communauté. En effet, seule une minorité des enfants est inscrite à l'école française. Après le concours d'entrée en 6e, les enfants sont obligés de poursuivre leurs études soit en Gambie ou retournent au Ghana. Concernant sa situation administrative, à l'image de beaucoup de ses compatriotes, elle n'a pas encore obtenu la nationalité sénégalaise malgré ses 4 enfants nés au Sénégal.
*En tant que mareyeuse et femme transformatrice, sa pirogue est souvent arraisonnée dans les eaux Bissau-guinéennes alors qu'elle a déjà payé une **licence annuelle** dont le prix varie*

*entre **1,3 et 3 millions de frs CFA**. Malheureusement, son cas n'est pas isolé : dans ces situations, ils sont **obligés de payer des amendes** aux autorités Bissau guinéennes allant jusqu'à **2 millions de frs CFA** pour pouvoir récupérer leurs pirogues et matériels confisqués. Dans le cadre de leur travail, ils sont obligés de contracter des prêts au niveau des banques ou auprès d'acteurs privés en vue de supporter leurs charges. C'est ainsi qu'elle a pu bénéficier d'un prêt à hauteur d'1,5 million de francs CFA à un privé ghanéen pour pouvoir payer sa licence en Guinée Bissau. Selon elle, en raison de toutes ces difficultés notées dans le secteur de la pêche qui représente le moteur de l'économie locale, beaucoup de jeunes et de pêcheurs partent en migration. C'est pourquoi, en vue d'améliorer la pêche et les conditions de travail des acteurs, elle a formulé quelques recommandations dont :*

- *L'importance de multiplier les financements pour leur permettre de rembourser leurs dettes,*
- *Pour des raisons de sécurité, l'Etat devrait rendre les gilets de sauvetage gratuits,*
- *L'importance de réduire le coût du carburant déjà détaxé par l'Etat (par exemple, **elle a besoin de 500 L pour aller pêcher entre 8 à 12 jours en mer).***

V.[IV.] L'exploitation du Pétrole et du Gaz : entre espoir et appréhension liés au secteur de la pêche

Depuis quelques années, le Sénégal est entré dans le cercle restreint des pays pétroliers et gaziers. Cela a suscité beaucoup d'espoir et d'intérêt pour les autorités et la population sénégalaise en général dans la mesure où l'exploitation de ces gisements pourrait accélérer la croissance économique du pays, la création d'emplois et la réduction de l'émigration irrégulière. Les revenus tirés de ces ressources pourraient financer les politiques publiques telles que l'emploi des jeunes, la santé, l'éducation, l'accès aux logements, les infrastructures...

En dépit de cette euphorie collective, l'exploitation du pétrole suscite une certaine crainte chez les acteurs du secteur de la pêche. En effet, le site d'exploitation du pétrole est installé selon les pêcheurs à 150 km dans l'une des zones les plus poissonneuses de Saint Louis. Malheureusement pour des raisons de sécurité, cette zone est interdite à la pêche.

Selon certains acteurs de la pêche, l'exploitation du pétrole pourrait impacter négativement le secteur par rapport aux conséquences sur les plans économique, social et surtout environnemental. Ainsi, comme alternatives, certains pêcheurs proposent la mise à disposition d'un fonds spécial conséquent ((différent du RSE) par les compagnies pétrolières et gazières pour l'aménagement d'autres zones de pêche avec des récifs artificiels appropriés.

VI.[V.] Perspectives

L'arrivée du nouveau régime en mai 2024 a suscité beaucoup d'espoir chez la population en général et chez les jeunes en particulier. L'Etat s'est engagé à revoir la gouvernance de la pêche notamment certains accords de pêche avec les pays étrangers ainsi que l'évaluation des contrats gaziers et pétroliers au profit des populations. Cela permettra à l'Etat de préserver davantage la ressource halieutique mais aussi d'augmenter les stocks et les captures des pêcheurs locaux.

Dans ce nouveau contexte, il est aussi important de promouvoir le développement de différents secteurs d'activités telles que la pisciculture, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat… en vue de renforcer la création d'emplois pour les jeunes. C'est une manière de freiner les départs à la migration dite irrégulière mais aussi de réduire le chômage. La promotion de ces secteurs pourrait faciliter la reconversion des pêcheurs en passant d'abord par une formation des acteurs dans d'autres secteurs d'activité.

VII.[VI.] Recommandations des acteurs

Plusieurs propositions ont été formulées en vue d'améliorer le secteur dont :

- *L'importance d'éviter de pêcher de petits poissons en vue de préserver la ressource ;*
- *La nécessité de créer des récifs artificiels et de multiplier les aires marines protégées ;*
- *L'importance de sensibiliser les acteurs de la pêche artisanale et industrielle à respecter les règlementations en vigueur et à préserver la ressource tout en évitant certaines pratiques qui détruisent l'écosystème ;*
- *Il faut trouver une formule pour gérer les subventions qui augmentent les efforts de pêche (pirogues, moteurs) ;*
- *Les normes de pêche doivent être respectées par les pirogues (distances règlementaires pour les bateaux, tailles de captures pour les pirogues...) ;*
- *L'importance de respecter tailles des filets proposées (**mailles de 36 proposées**) : les acteurs (pêcheurs et bateaux) refusent souvent de s'y conformer. Pourtant ces mêmes règles sont imposées par la Guinée Bissau et la Mauritanie pour préserver leurs ressources ;*
- *Il est aussi important d'imposer l'installation d'extincteurs dans les pirogues ;*
- *Il faut réadapter les zonages parce que la revendication du passage **de 6 à 12 miles** est dépassée : il faut au minimum une zone de **20 miles réservée à la pêche artisanale** ;*
- *Il est nécessaire de réduire les bateaux et de protéger la pêche à l'image de la Mauritanie où la ressource est constamment protégée ;*
- *La conception de mesures appropriées pour améliorer davantage le statut du pêcheur, des mareyeurs, des femmes transformatrices et des autres acteurs qui sont importants dans le dispositif ;*
- *Concernant l'achat de Permis de pêche, selon certains acteurs, 30% du montant devrait revenir aux mareyeurs et 60 % aux pêcheurs ;*
- *Les acteurs ont besoin de quais de pêche aux normes internationales (avec des agréments permettant d'exporter les produits à l'étranger) ;*
- *Il faut revoir certaines mesures (pêche nocturne et utilisation du filet mo~~m~~o-filament) initiées par les résidents de certaines localités : Mbour, Joal et dans d'autres localités de la petite côte. Concernant Kayar, il s'agit de la protection de la fosse avec l'utilisation de la pêche à la ligne à l'intérieur de cette même fosse et l'interdiction des filets passifs (filets dormants et la senne tournante aux abords de cet écosystème) ;*
- *Il faut aussi renforcer la sécurité des pêcheurs d'autant plus que leurs matériels sont souvent saccagés en mer ;*
- *Il est important de créer des lycées et collèges maritimes au profit des enfants de pêcheurs sur les métiers de la mer ;*
- *La nécessité d'impliquer et associer les chefs de postes de contrôle dans la surveillance et dans la lutte contre la migration dite irrégulière ;*
- *L'État doit collaborer avec les acteurs de la pêche dans la sensibilisation et la préservation des ressources en renforçant les CLPA ;*
- *Les jeunes doivent être formés dans les métiers du gaz et du pétrole en vue de faciliter leur insertion ou réinsertion ;*
- *Une meilleure prise en charge financière par l'Etat des centres secondaires de surveillance pour faire le contrôle en mer ;*

- *Importance à Fass Boye de réhabiliter le bureau de la DER ainsi que les autres structures saccagées par les jeunes lors des émeutes sur la migration irrégulière en 2023 (service des pêches, Centre de transformation des produits halieutiques...) ;*
- *Il est important de mieux accompagner les jeunes via des programmes appropriés pour les fixer sur place ;*
- *Organiser de larges concertations sur l'avenir de la pêche au Sénégal ;*
- *Importance de pacifier le secteur gangrené par des conflits entre pêcheurs, entre pêche artisanale et pêche industrielle ;*
- *Il est enfin nécessaire de négocier pour l'augmentation des licences de pêche accordées par la Mauritanie.*

Conclusion

Cette mission sur le terrain a été très riche en enseignements d'autant plus qu'elle nous a permis de rencontrer les différents acteurs qui gravitent autour de ce secteur qui génère beaucoup de ressources et d'emplois particulièrement pour les jeunes et les femmes. Sur place, nous avons constaté que la pêche est le moteur de l'économie de ces différentes localités dans la mesure où toutes les activités socio-économiques sont tributaires du secteur à l'image du tourisme, du transport, du commerce, de la restauration, de l'artisanat...C'est pourquoi, les difficultés notées dans le secteur paralysent directement l'économie locale d'où les nombreux départs à la migration irrégulière, le sous-emploi, le chômage des acteurs de la pêche, la morosité de l'économie locale...
Au-delà des informations que nous avions recueillies avant la mission, les rencontres tenues avec les principaux acteurs nous ont permis d'avoir une idée plus claire sur les difficultés du secteur ayant eu un impact direct sur les acteurs. Force est de constater aussi que ces problèmes ont des causes multiples dont une partie liée aux pratiques mêmes des acteurs (locaux et étrangers), aux conséquences des changements climatiques sur les ressources, à la (mauvaise) gouvernance du secteur, aux mesures prises par l'État et ses démembrements...

Au regard de toutes ces informations collectées, il ressort clairement qu'il existe des liens entre la pêche et la migration mais aussi beaucoup de mutations dans le secteur de la pêche dont :

- *Une diversité d'espèces capturées qui profitait à tous les acteurs,*
- *Une insuffisance des financements et les acteurs ne peuvent plus travailler convenablement,*
- *Absence d'interlocuteurs en Guinée Bissau pour les grosses pirogues « fil à tourner » (Senne tournante) de plus de 18 m pour obtenir des licences fiables,*
- *Impossibilité pour les véhicules immatriculés en Gambie de débarquer du poisson au Sénégal alors que la plupart des pêcheurs de Ziguinchor circulent avec cette plaque (ces véhicules sont moins chers en Gambie soit environs 9 millions de frs CFA contre 15 millions au Sénégal) ;*
- *Contrairement au Sénégal, en Mauritanie, les fils à tourner (sennes tournantes) peuvent investir 10 millions de frs et gagner 30 millions de frs après seulement une campagne ;*
- *La règlementation de la pêche artisanale imposée par Mbour, Joal et Saint Louis au détriment des autres zones de pêche ;*
- *La pêche étant culturelle et traditionnelle à Saint Louis, elle subit les conséquences des changements climatiques.*

- *L'exploitation du gaz à 10 kms des côtes a entrainé une zone d'exclusion de pêche de 500 m à la ronde dénommée « Diatara » qui est une des zones les plus poissonneuses et qui mobilisait plus de 4000 pirogues ;*
- *La mer est devenue un désert pour les pêcheurs et les jeunes n'ont plus d'alternatives ;*

Au-delà de ces mutations, plusieurs difficultés ont aussi été notées dans le secteur parmi lesquelles :

- *Sur une demande de la Banque mondiale, le Sénégal avait évalué entre 2015 et 2016 son stock et tiré la conclusion selon laquelle, il y avait une surexploitation des stocks de poissons (en 2016, il y avait 16.000 pirogues au Sénégal contre 26.000 pirogues en 2017)*
- *A Elinkine, il existait par exemple environs 100 pirogues en 2017 contre plus de 850 en 2024 ;*
- *En 2016, il existait 3677 pirogues à Saint Louis contre 5000 en 2017 et 6600 en 2024 ;*
- *Le secteur de la pêche se détériore de jour en jour et ne nourrit plus son homme : Aujourd'hui, il y a plus de pêcheurs et de pirogues et le nombre de poissons diminue ;*
- *Les acteurs n'ont pas tenu compte de l'extinction des ressources en augmentant les pirogues et les pratiquants.*
- *Les pirogues ont tendance à augmenter leur taille passant de 16 m de largeur en 2006 à 24 m aujourd'hui,*
- *L'État continue aussi de signer des accords et d'accorder des licences de pêche ;*
- *Le non-respect des périodes de repos biologiques par les acteurs diminue la ressource*
- *L'exploitation du « Yaboye » par les usines pour en faire de la farine de poisson malgré son interdiction : les acteurs prétextent une exportation du produit vers la Chine ;*
- *Les moteurs de pirogues subventionnés par l'Etat sont parfois revendus par certains bénéficiaires ;*
- *A Kafountine, les Services des Eaux et forêts qui interdisent la coupe de bois tout en délivrant des autorisations de circulation : le déboisement de la forêt de Casamance s'est accentué davantage en raison de la coupe du bois pour la construction de pirogues, le séchage et le fumage des produits de la mer... ;*
- *La cherté des pirogues, des moteurs, des filets et du carburant ;*
- *Les transformatrices subissent une concurrence de la part des propriétaires d'usines (qui détiennent plus de moyens financiers) et des mareyeurs ;*
- *Le manque de chambres froides pour conserver les produits : l'accès est même difficile dans les localités où cela existe. Au même moment, du poisson congelé est malheureusement importé du Maroc et de la Mauritanie ;*
- *La multiplication des filets mono-filaments ainsi que la présence de bateaux étrangers sous licence au Sénégal ainsi que d'autres bateaux pratiquant la pêche illégale qui pillent les ressources ;*
- *Dans certaines maisons, il y a parfois plus de 5 pirogues ce qui créé une surpêche ;*
- *Les pirogues font maintenant plus de 60 kms sans trouver du poisson : les pêcheurs peuvent rester 1 à 2 semaines sans travailler ;*
- *Les coûts de production sont devenus tellement élevés et les captures de plus en plus rares : certains pêcheurs sont même en train de vendre leurs pirogues ;*

- *Avec les difficultés de la pêche, nos enfants commencent à davantage s'intéresser à l'école pour réussir dans la vie ;*
- *La faiblesse du budget du Ministère de la pêche (plus de 60 milliards de frs CFA) qui n'arrive pas à prendre en charge les préoccupations des acteurs ;*
- *La présence de beaucoup de bateaux chinois (liée à des prête-noms sénégalais) : les 20 miles autorisés aux bateaux ne sont pas souvent respectés - ils viennent pêcher jusqu'à 6 miles) ;*
- *Au Sénégal, les pêcheurs ne respectent pas les normes contrairement en Mauritanie où la Marine est très exigeante ;*
- *Les bateaux ramassent tout avant de jeter en mer certaines espèces ;*
- *Les espèces que les pêcheurs avaient l'habitude de capturer migrent en raison de la dégradation environnementale* ;
- *La mer a aussi été transformée en poubelle contaminant les poissons ;*
- *Un manque de main-d'œuvre qualifiée constaté depuis2006 : les capitaines partis durant cette période y ont laissé leurs seconds qui n'ont pas assez d'expériences ;*
- *Les sennes tournantes agissent négativement sur la ressource au même titre que les filets mono-filaments ;*
- A 35 ans, les pêcheurs d'aujourd'hui prennent leur retraite en laissant partir en mer leurs enfants ;

Toutes ces nouvelles mutations dans le secteur devraient pousser l'Etat en concertation avec les différents acteurs à changer de paradigmes et proposer des solutions structurelles et durables adossées sur un plan d'actions.

L'organisation et la modernisation du secteur de la pêche constituent aussi un défi majeur auquel il faudrait remédier pour redonner à la pêche son lustre d'antan avec de belles perspectives d'avenir.

ANNEXES :

Questionnaires adressés aux cibles